

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--

DECRET N°74-285 du 31 Octobre 1974

portant nomination de Mr Gilbert Charles MEHOU-LOKO, Administrateur Civil, en qualité de Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement ;  
VU le décret N°72-288 du 9 novembre 1972, fixant la composition des cabinets présidentiel et ministériels et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement ;  
VU le décret N°73-65 du 21 février 1973, fixant les rémunérations et les indemnités allouées aux membres des cabinets du Président de la République et des ministres,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Mr Gilbert Charles MEHOU-LOKO, Administrateur Civil, est nommé Conseiller Technique à l'Economie du Président de la République.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 31 Octobre 1974

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances

  
Intendant Militaire  
de 3ème Classe  
Isidore AMOUSSOU.

Ampliations : PR 8 CS 6 CNR 4 Intéressé 1  
SGG 4 - DGP-DGAJL-INSAE 6 Ministères 13  
IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc.DB-DCF-DC 8  
Solde 1 Trésor 4 DGI 4 DGFP-DP 4 SPD 2  
JORD 1